

Guide pour les responsables de formation

Dossier électronique du patient – Aspects techniques

1. Indications sur l'utilisation des modules de formation

a. Matériel de formation

Les présentations, guides et activités proposées par eHealth Suisse à l'intention des responsables de formation des hautes écoles, écoles spécialisées et institut de formation continue peuvent être combinés pour former un cours ou un complément à une formation établie.

- « Santé numérique en Suisse : cadre réglementaire » présente le cadre politique et institutionnel de la numérisation du secteur de la santé, ainsi que les points d'attention et les défis spécifiques au domaine. Cette présentation permet une introduction à la thématique.
- « Normes et interopérabilité » explique le bénéfice d'utiliser des normes nationales pour la structure technique et sémantique des services et applications en santé numérique. La présentation s'adresse autant à un public avec des connaissances techniques, qu'aux (futurs) professionnels de santé.
- « Dossier électronique du patient » présente les buts et les fonctionnalités du DEP, ainsi que le cadre légal. Le kit de formation existe en deux versions : point de vue des patients et point de vue des professionnels de santé.
- « DEP – aspects techniques » s'intéresse à l'architecture techniques du DEP ainsi qu'aux formats d'échange. Cette présentation s'adresse plutôt à un public avec des connaissances techniques.

b. Personnalisation

Chaque présentation est divisée en chapitre pour plus de clarté et de faciliter à combiner diverses présentations d'eHealth Suisse. Les chapitres de la présentation peuvent être inclus dans une présentation personnalisée, par exemple dans le cadre d'une formation plus large.

Afin de conserver la mise en page, évitez le raccourci CTRL/Commande « v » lors de l'ajout des diapositives. Préférez le « clique droite » de la souris et sélectionnez la deuxième option de collage « conserver la mise en page d'origine » (pinceau).

c. Droits d'auteur

Le contenu des diapositives des présentations ne doit pas être modifié et le logo d'eHealth Suisse doit rester visible. En cas de modification des informations sur une ou plusieurs diapositives, merci de supprimer le logo d'eHealth Suisse et d'adapter le style (couleurs et police de caractères) à votre entreprise afin de bien distinguer les diapositives produites par eHealth Suisse et les informations externes.



2. Note d'information sur les publications d'eHealth Suisse

a. Produits imprimés

Les brochures et les posters imprimés se commandent en ligne gratuitement sur le shop des publications fédérales. Le matériel est livré gratuitement dans un délai d'environ une semaine. Si vous imprimez vous-mêmes les posters, veuillez noter qu'ils sont conçus pour le format DIN-A1. Site Internet : [Shop publications fédérales](#)

- Publications
- Département fédéral de l'intérieur DFI
- Office fédéral de la santé publique OFSP
- Catégories : « Dossier électronique du patient » et « Digitalisation » (pour les posters)

b. Vidéos

Les clips vidéo sur le DEP sont disponibles sous : www.youtube.com/ehealthsuisse. Toutes les vidéos peuvent être intégrées à vos documents par le moyen d'un lien vers YouTube. Si vous avez besoin d'une vidéo sous forme de fichier mp4, veuillez-vous adresser au secrétariat d'eHealth Suisse : info@e-health-suisse.ch.

c. Illustrations

Les illustrations sur le DEP sont téléchargeables directement depuis la page : www.dossierpatient.ch/fr/publications.

3. Thématiques et ressources

Bases légales et organisation	
Objectifs	Les participants comprennent l'organisation du DEP : • le cadre légal • les acteurs et leurs responsabilités • Les éléments principaux composants le DEP
Matériel	Diapositives 3-5
Informations de base pour l'enseignant	Ressources : • Glossaire - eHealth Suisse : Définitions & explications • Mise en œuvre • Sécurité et protection des données dans le DEP Informations : ▪ Dans le secteur de la santé, les responsabilités sont partagées entre cantons et Confédération. ▪ La loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP) donne un cadre légal national. ▪ Plusieurs communautés DEP régional se sont mises sur pied en Suisse. ▪ Grâce au cadre législatif national, les différentes plateformes DEP sont interoperables (compatibles). Patients et professionnels de santé peuvent donc être affiliés à différentes communautés DEP, le DEP fonctionne dans toute la Suisse.



	La mise en œuvre régional permet d'adapter l'offre aux habitudes et organisations régionales/cantionales.
Durée	Environ 10 minutes

Architecture du DEP

Objectifs	Les participants comprennent l'architecture générale du DEP et ses principaux composants.
Matériel	Diapositives 6-10
Informations de base pour l'enseignant	Ressources : Architecture DEP en Suisse - Espace de confiance DEP Aides à la mise en œuvre pour les acteurs impliqués Sécurité et protection des données dans le DEP Informations sur le graphique (diapositive 11) des composants techniques du DEP : - Chaque communauté DEP propose une plateforme DEP (jaune – c'est-à-dire les fonctionnalités de base) et un portail d'accès pour les professionnels de santé (rose) - Les communautés de référence proposent en plus un portail d'accès pour les patients (vert) - Ces deux portails sont liés aux services des émetteurs d'identité électronique (tout en haut). En effet, pour se connecter au DEP, chaque personne (patients ou professionnels de santé) doit s'identifier de manière sûre. - Le gouvernement propose des «services centraux», comme le numéro EPR-SPID (un numéro DEP attribué à chaque patient pour éviter toute confusion) ou le temps officiel de la Suisse (en bas à gauche). - L'interopérabilité est aussi assurée avec les plateformes DEP des autres communautés (bas à droite). - Une simplification des composants est en cours avec l'introduction des interfaces HL7 FHIR (diapositive 12)
Durée	Environ 10 minutes

Formats d'échange

Objectifs	Les participants comprennent ce qu'est un format d'échange et comment celui-ci est développés.
Matériel	Diapositives 11-17
Informations pour l'enseignant	Ressources : DEP - déposer des documents Formats d'échange nationaux Normes et interopérabilité SNOMED CT - codage des informations médicales HL7 FHIR What is it, Really - YouTube Introduction to HL7 FHIR: A Tutorial for Beginners - YouTube What is SNOMED CT? A Whiteboard Explainer



	• <u>Glossaire - eHealth Suisse : Définitions & explications</u>: Voir interopérabilité (organisationnelle, politique, sémantique, syntaxique et technique) • Différents affichages du format eVaccination par les communautés DEP : ○ CARA: <u>Utiliser le DEP</u> (vidéo Vaccination) Informations – Pyramide de l'interopérabilité : ▪ Exemple analogique : ○ Postier : Responsable du transport de la lettre. ○ Enveloppe : Définit l'apparence du message, le format de l'enveloppe (format C5 = (22,9 x 16,2 cm), l'emplacement du timbre, le format de l'adresse. ○ Lettre : Contient les informations à transmettre. Il est nécessaire de parler la même langue pour la comprendre. ▪ Un format d'échange nécessite des accords interinstitutionnels, une infrastructure technique, mais surtout : ○ La codification des informations (sémantique – langue commune et lisible par les machines) ○ La structuration claire des informations pour que les valeurs soient correctement interprétées par les machines (syntaxique) Informations – Formats d'échange : Les spécifications des formats d'échange décrivent comment un fichier doit être codé et structuré afin que les systèmes informatiques soient capables de lire et de traiter les informations. Un même fichier peut être affiché de différentes manières (plus ou moins d'informations, applications mobiles, tableau d'aperçu général, etc.) selon les solutions informatiques privées.
Durée	Environ 10 minutes

Raccordement au DEP

Objectifs	Les participants comprennent que divers systèmes peuvent se connecter au DEP, soit en mettant en place leurs propres interfaces ou via des connecteurs.
Matériel	Diapositives 18-21
Informations de base pour l'enseignant	Ressources : • <u>Raccordement technique au dossier électronique du patient</u> • <u>DES – de la révision complète à la nouvelle loi</u> • <u>Espace des données de santé</u> Informations : Les systèmes primaires, par opposition au système secondaire du DEP, englobent les systèmes d'information (software) des hôpitaux, cabinets et des pharmacies. Les applications mobiles ne peuvent pas se connecter directement au DEP selon la législation actuelle (LDEP). Le projet de loi sur le dossier



	électronique de santé (LDSan) et l'Espace suisse des données de santé entrentvoient la possibilité de connexion des applications mobiles.
Durée	Environ 10 minutes

Tests techniques

Objectifs	Les participants connaissent les différentes possibilités d'explorer les aspects techniques du DEP et de préparer l'interopérabilité d'un système avec le DEP.
Matériel	Diapositives 22-26
Informations de base pour l'enseignant	• Intégration du DEP dans un système primaire • Digital Health Projectathon – L'interopérabilité dans le domaine de la santé numérique à l'épreuve de la pratique. • Environnement de référence • HUSKY Health Usability Key · GitHub
Durée	Environ 10 minutes